

Schéma de Cohérence (SCAN)

SCAN, l'avenir durable

SCAN, UN OUTIL DE PLANIFICATION POUR AMÉNAGER DURABLEMENT LE GRAND NOUMÉA

La réalisation du schéma de cohérence de l'agglomération de Nouméa a débuté en décembre 2007 et s'est achevée mi 2010 avec la validation politique tant par le comité de pilotage du syndicat intercommunal du Grand Nouméa (le SIGN) que par les conseils municipaux de ses communes constitutives.

Depuis maintenant plus de 20 ans, la croissance démographique a été forte à Nouméa (60 000 habitants en 1983, 98 000 en 2009) mais plus encore à Dumbéa, Mont-Dore et Païta qui de petite ville (Mont-Dore) ou villages qu'ils étaient dans les années 70 sont devenues des villes à part entière dépassant ou avoisinant les 20 000 habitants.

Cette croissance va se poursuivre. Les projections démographiques récentes issues des données de recensement de l'ISEE conduisent à un chiffre de population aux alentours de 200 000 habitants à l'horizon 2020, c'est-à-dire... demain ! Soit près de 55 000 habitants de plus qu'en 2004, et une population pour les 4 communes, supérieure de 30 % à celle de l'ensemble de la Nouvelle Calédonie de 1983.

Est donc en train de se constituer une agglomération urbaine continue ; le Grand Nouméa. Elle n'est rien d'autre que le bassin de vie de ceux qui y habitent ; c'est dans ce cadre spatial qu'ils résident, travaillent, se cultivent, se distraient, se déplacent donc aussi, en un mot qu'ils vivent !

Ce Grand Nouméa, agglomération urbaine en constitution, est le poumon économique de la Nouvelle Calédonie comptant, à lui seul, pour 75 % du PIB total.

Ce vif développement économique et social n'en pose pas moins des questions d'aménagement, d'urbanisme, de transports et d'environnement qui sont autant d'enjeux à la mesure de sa force, son ampleur et de sa soudaineté.

4 ENJEUX FORTS POUR NOTRE AVENIR

Ces 4 enjeux sont autant de questions politiques auxquelles les responsables élus ont répondu en

déterminant la feuille de route pour la période 2010-2020.

- ▶ définir un nouvel équilibre de l'organisation du Grand Nouméa en établissant une meilleure harmonie entre les lieux de l'emploi, des activités, des équipements et les lieux de l'habitat ;
- ▶ simultanément améliorer les conditions de déplacement au sein du Grand Nouméa en passant de la situation actuelle du « tout voiture » en pompe aspirante et refoulante vers Nouméa à une diversité / pluralité de modes et de points de destination des déplacements ;
- ▶ réconcilier la ville bâtie et la nature qu'il ne s'agit plus de considérer comme le « réservoir » indifférencié des espaces à urbaniser ; ce faisant rendre le développement durable en économisant les ressources naturelles rares : l'espace, l'eau, l'énergie ;
- ▶ et enfin répondre de manière adéquate aux importants besoins de logements et d'équipements de proximité en veillant à offrir une gamme de produits adaptés aux différences de solvabilité des familles du Grand Nouméa.